HAL
open science

La notion de temporalité au cœur de l'analyse des discours représentés à l'oral : essai de typologie, procédés rhétoriques et portées argumentatives des DR dans le débat présidentiel français de 2007

Domitille Caillat

To cite this version:

Domitille Caillat. La notion de temporalité au cœur de l'analyse des discours représentés à l'oral : essai de typologie, procédés rhétoriques et portées argumentatives des DR dans le débat présidentiel français de 2007. SHS Web of Conferences, 2012, SHS Web of Conferences, Volume 1 (IIIe Congrès Mondial de Linguistique Française), pp.427 - 439. 10.1051/shsconf/20120100329 . halshs-00818408

HAL Id: halshs-00818408

https://shs.hal.science/halshs-00818408v1

Submitted on 6 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

La notion de temporalité au cœur de l'analyse des discours représentés à l'oral : essai de typologie, procédés rhétoriques et portées argumentatives des discours représentés dans le débat présidentiel français de 2007

Caillat, Domitille

Université Lumière Lyon 2 (ICAR UMR 5191)
Centre de recherche Linguistique LaDisco (Université libre de Bruxelles)
Domitille.Caillat@univ-Lyon2.fr / Domitille.Caillat@ulb.ac.be

Dans le cadre d'un débat, la représentation de propos peut être considérée comme une véritable « arme » rhétorique, tant son recours permet au locuteur de jouer de différentes retombées argumentatives. Aussi, à partir de la transcription de la rencontre entre Nicolas Sarkozy (NS) et Ségolène Royal (SR) lors du débat présidentiel de l'entre-deux tours de 2007, nous proposons-nous d'étudier les différentes formes de DR utilisées afin d'en dresser une typologie à visée argumentative. Pour ce faire, nous nous placerons dans une optique quelque peu divergente des classifications traditionnelles, puisque nous utiliserons la notion de « temporalité » — en tant que positionnement de l'énonciation de référence par rapport à l'intervention en cours — comme principal critère distinctif des occurrences et des effets dont celles-ci sont directement responsables.

En plaçant de la sorte la temporalité au centre de l'étude des discours représentés[1] (dorénavant DR), nous serons tout d'abord amenée à reconsidérer les critères traditionnellement pris en compte dans les classifications temporelles, avant de revenir sur l'importance de la nature des sources énonciatives de référence ; nous reviendrons en outre sur le critère de « virtualité » fréquemment utilisé comme un élément distinctif. Nous procéderons alors, dans le but d'expliquer au mieux la portée de chaque occurrence de DR, à un inventaire des diverses formes recensées, en conduisant pour chaque type de source énonciative une étude des différentes temporalités observables.

1 Temporalité et types d'énonciation de référence

Pour qui s'intéresse à l'étude des DR, grande est la tentation de proposer une classification visant à départager les types d'occurrences existants — nous ne dérogerons d'ailleurs pas à la règle dans le présent article. L'utilité d'établir une typologie, en effet, s'avère incontestable dès lors qu'il s'agit de comparer les divers fonctionnements du DR. S'il est donc possible aujourd'hui de se référer à différentes typologies linguistiques, nous ne pouvons que regretter l'hétérogénéité des critères de classification fréquemment utilisés ainsi que l'aspect souvent modulaire de ces études. De fait, il est courant d'observer, placés sur un même niveau distinctif, le recours à des critères aussi variés que la construction syntaxique des DR, la modalité du dire, la nature de l'énonciation représentée ou encore l'aspect de la représentation. De nos jours, les recherches portant sur le DR se limitent généralement à l'étude de plans isolés, centrées par exemple sur l'observation des actes de langages véhiculés (Bertrand : 2003) ou sur l'analyse des visées argumentatives du recours à la représentation de propos (Vincent & Turbide, 2006 ; Sandré, 2010).

Que l'on s'accorde plutôt à l'un ou l'autre de ces essais de classifications, le problème de l'hétérogénéité des critères pris en compte est malheureusement souvent latent ; il nous semble pourtant primordial d'essayer de « comparer ce qui est comparable » par souci de dresser une typologie des plus pertinentes possible. Dans cette optique, il nous semble nécessaire de procéder à une étude globale, pouvant certes être menée sur plusieurs plans d'analyse (syntaxe, énonciation, argumentation, etc.), mais qui soit basée

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

Article available at http://www.shs-conferences.org or http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100329

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

avant tout, à chaque niveau, sur une confrontation des occurrences selon les mêmes critères distinctifs. Si nous choisissons alors volontairement ici de passer outre les questions relatives au plan syntaxique — dont l'étude se révèlerait bien trop importante pour le nombre de pages qui nous est imparti ici[2] — c'est pour mieux nous centrer sur le niveau énonciatif qui nous semble capital pour mener à bien cet essai typologique.

Pour commencer, nous distinguerons les occurrences observées dans notre corpus en fonction de la nature de la source de l'énonciation représentée. Nous différencierons alors tout d'abord les DR référant aux discours d'autrui (regroupés sous la catégorie générale d'« hétéro-représentation ») des cas de référence aux propos du locuteur (que nous désignerons sous le terme d'« auto-représentation »[3]). Dans le cadre de cette étude, nous séparerons alors la catégorie des hétéro-discours selon que le locuteur fait référence aux propos d'un tiers (« représentation délocutive[4] ») ou selon qu'il se réfère aux propos de l'interlocuteur du débat en cours (« représentation interlocutive »). Si cette distinction peut paraître assez basique, elle diffère pourtant quelque peu des traditionnelles conceptions de distinction de sources énonciatives dans lesquelles nous regrettons souvent ce qui nous paraît être un mélange de concepts[5].

En second lieu, il nous paraît essentiel d'intégrer un critère de temporalité à notre essai de classification. Ainsi, nous tiendrons tout particulièrement compte de l'ancrage des énonciations de référence sur un axe temporel où T_0 marque le repère de l'intervention en cours. Dès lors, il est possible de constituer une répartition des DR en différents paliers — déterminés plus ou moins précisément et plus ou moins explicitement selon les occurrences — allant de l'*antériorité* de la situation de référence à la *postériorité* de celle-ci, en passant par sa *simultanéité* à l'intervention en cours. Si ces temporalités ont déjà pu être mentionnées sous diverses formes dans de nombreuses études, il apparaît que celles-ci n'ont jamais été réellement considérées comme des critères distinctifs en tant que telles[6].

Dès lors, nous déterminerons — et dénommerons, faute de mieux — les différents types de DR observables dans notre corpus selon leur positionnement dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Croisement des critères énonciatifs et types de DR :

		Antériorité	simultanéité	Postériorité
Hétéro-représentation	Représentation délocutive			
	Représentation interlocutive			
Auto-représentation				

A la croisée d'un repère temporel donné et d'un type de source énonciative (plus ou moins) déterminée, chaque DR s'inscrit dans une catégorie particulière, du type *auto-représentation antérieure* ou *représentation interlocutive postérieure* pour ne citer que ces deux exemples. Si cette terminologie peut paraître fort lourde, elle a tout de même le mérite, selon nous, d'être explicitement — et sans confusion possible — significative.

Comme nous pourrons le voir par la suite, la prise en compte de ces deux critères énonciatifs permet de regrouper les différentes occurrences de DR en catégories relevant de procédés rhétoriques distincts, aux effets discursifs particuliers.

2 Aspect virtuel de l'énonciation représentée: un faux critère ?

Cette classification des DR, dressée en fonction de la temporalité des énonciations de référence, nous oblige à — ou plutôt nous *permet* de — reconsidérer l'importance, toute relative selon nous, de la nature virtuelle ou non des propos représentés. Traditionnellement utilisée comme un critère distinctif, la notion de virtualité nous semble en effet peu pertinente ici tant elle appelle à regrouper de manière

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

problématique, sur la seule base de la « nature » des propos[7], des formes de DR distinctes. En effet, parmi les variétés de DR que l'on peut réunir sous l'étiquette de « discours virtuels » figurent des occurrences au fonctionnement rhétorique — et donc à la portée argumentative — bien différents. Qu'il s'agisse alors de « pensées représentées », d'énonciations « hypothétiques », « futures », ou de références à des « non-discours », il nous paraît important de prendre en compte d'autres critères que celui de la (non) virtualité pour distinguer les DR les uns des autres.

En outre, la notion de virtualité s'avère d'autant plus discutable qu'elle peut être assimilée à la question de la fidélité des propos représentés ; si cette dernière notion longtemps polémique est maintenant communément reconnue comme étant un effet possible des DR et non pas un critère distinctif de ceux-ci[8], elle plaide alors pour le traitement similaire des représentations de pensées ou de propos. Dès lors, que les DR soient l'image d'un discours « tenu » ou de réflexions « intérieures », leur valeur dépendra davantage des critères énonciatifs que nous avons exposés précédemment que de leur nature (non)virtuelle.

Pour toutes ces raisons, nous traiterons de la même manière les diverses occurrences de DR de notre corpus quelle que soit leur nature. Nous intégrerons alors à cette classification les représentations d'énonciations virtuelles au même titre que les autres types de représentations, pour ne tenir compte que des critères liés à la temporalité de l'énonciation de référence et à la nature de sa source.

3 Temporalité et représentation de discours d'un tiers

La représentation du discours d'un tiers, sous-type de l'hétéro-représentation, regroupe en une même catégorie les références à des énonciations attribuables à toute personne — explicitement identifiable ou sous forme de doxa — étrangère à l'interaction en cours.

Traditionnellement considérée en tant qu'« argument par autorité », la représentation délocutive permet en effet au locuteur de prendre appui sur une instance énonciative ayant valeur d'expert ou d'« autorité » dans le domaine développé[9] ; en soutien direct de l'argumentation du locuteur — le poids des propos relevant parfois davantage du choix de leur source que de leur contenu[10] — les propos représentés peuvent être introduits pour attester de la vérité ou de l'importance du message que le locuteur souhaite faire passer. Néanmoins, si nous pouvons observer dans le corpus de tels recours, cet effet de « soutien » ne semble particulier qu'à une seule des formes possibles du DR délocutif.

Dans le débat étudié, les références aux propos d'un tiers se manifestent par la représentation d'énonciations ancrées dans deux — et uniquement deux — temporalités distinctes. Nous diviserons alors la représentation délocutive en deux types d'occurrences, opposables par l'antériorité ou la postériorité de l'énonciation de référence par rapport à l'intervention en cours. Observons alors ce premier extrait[11] :

(1) (477-480)
NS : monsieur Zapatero qui est venu dans le meeting de Toulouse que vous avez tenu (.) m'a dit (.) à Madrid (.) *que jamais il ne ferait les trente cinq heures (.) en Espagne (.) qu'il ne voulait pas porter atteinte à la compétitivité des entreprises*

Précisément située dans le temps (puisque localisable lors de l'entrevue de NS et de Zapatero à Madrid, après que Zapatero ait écouté SR à Toulouse), l'énonciation objet est très clairement placée dans une *antériorité au débat*. Implicitement placés dans leur cadre situationnel — Zapatero, premier ministre socialiste de l'Espagne a écouté les propositions du programme présidentiel de la candidate socialiste française — les propos mentionnés interviennent clairement en tant que dévalorisation des propositions de SR, qui voit en effet une partie de ses propositions désapprouvées par un membre important de la grande famille socialiste internationale. En mettant ainsi en avant des propos allant directement à l'encontre des idées de son adversaire, NS fait intervenir un soutien tacite à sa propre position politique dans le débat. Issue d'une situation vécue, basée sur des faits passés antérieurs au débat, la trahison n'en apparaît que plus indéniable, puisqu'avérée.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Si l'exemple (1) illustre bien l'idée de « soutien extérieur », il en va tout autrement lors de représentation délocutive d'une énonciation placée dans une *situation possible à venir*, donc ultérieurement au débat, comme on peut le voir dans l'extrait suivant :

(2) (2255-2259)
NS : je veux créer un droit opposable ça veut dire quoi (.) qu'une famille [.] à qui on refuserait [.] une place (.) dans une école (.) pourrait aller devant le tribunal en disant *écoutez (.) la république m'a promis un droit (.) un homme politique s'est engagé et n'a pas tenu sa promesse (.) qu'est ce qui se passe*

Sans conteste virtuelle, puisque clairement signalée comme n'ayant pas (encore) été réalisée, l'énonciation représentée est placée dans un contexte qui, selon le locuteur, découlera directement de la réalisation des changements qu'il mettra en place s'il est élu président ; bien qu'hypothétique, ce discours projeté est présenté comme appartenant à une énonciation qui ne saurait manquer d'avoir lieu dans ce contexte situationnel précisément[12]. Néanmoins, et nous reviendrons là-dessus un peu plus tard, nous distinguerons quelque peu ce type d'énonciation des cas de projections observables lors d'auto-représentation et n'utiliserons pas pour ce type d'énonciation le terme « futur » en raison de la nature même de l'énonciation de référence: si le locuteur peut donner (et donc ici, illustrer) aux Français la possibilité de réaliser une telle énonciation dans cette situation précisément, il ne peut pas pour autant se porter garant que ceux-ci décideront d'effectivement utiliser ce droit de réclamation.

La distinction de ces deux exemples, échantillon exemplaire des deux temporalités de représentations délocutives relevées dans le corpus, illustre bien, nous semble-t-il, des procédés distincts, sources d'effets discursifs sensiblement différents[13]. De fait, autant le recours à une énonciation antérieure au débat permet au locuteur de s'appuyer sur une certaine « inéluctabilité » de faits ou de propos passés, autant la représentation d'une énonciation anticipée dans l'après-débat donne lieu à une *actualisation*, ne serait-ce que le temps de sa profération en tant que DR, d'un discours ancré dans l'avenir et qui, bien qu'hypothétique, ne saurait manquer de se produire selon l'argumentation — et la présentation — du locuteur.

4 Temporalité et représentation des propos de l'interlocuteur

Si la distinction des temporalités se révèle assez basique lors des cas de représentation délocutive, elle se complexifie quelque peu lors des représentations interlocutives. Cette catégorie, qui regroupe toutes les formes de référence aux propos *de* ou *prêtés à* l'interlocuteur, est très représentée dans le corpus étudié dans la mesure où *«* [chaque] *candidat présente* […] *sa vision en basant son discours sur les propositions de l'autre.»* (Sullet-Nylander & Roitman, 2011 :115). Nous observons alors une déclinaison de ces DR en plusieurs nuances temporelles.

En premier lieu, les cas de référence à des énonciations antérieures peuvent être classés en deux catégories. Nous distinguerons donc l'extrait (3) du type d'occurrence représentée en (4) :

(3) (289-295)
NS : je propose qu'il n'y ait plus un seul délinquant sexuel et vous savez parfaitement madame [Royal (.) que s'agissant
SR : [*c'est zéro délinquant* vous l'aviez dit en deux mille deux ça […] *tolérance zéro* vous avez dit (.) j'ai là vos déclarations

(4) (941-943)
NS : alors vous dites *oh c'est formidable j'ai visité une entreprise où ils travaillent 32 heures* (.) oui euh hein vous dites *ils travaillent de façon formidable* mais si c'est des petits salaires (.) c'est pas si formidable que ça

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Dans l'exemple (3), le locuteur se réfère à une énonciation ayant eu lieu *avant le débat,* comme nous avions pu le voir pour la représentation délocutive ; en (4), par contre, il mentionne un discours que l'on peut situer comme étant *antérieur à l'intervention en cours* dans le cadre même de l'interaction. Dès lors, cette distinction d'antériorité nous amène à différencier les effets discursifs résultant de chaque cas de figure.

Les occurrences de type (3) permettent au locuteur de mettre directement en cause « l'ethos discursif » de son adversaire en le mettant face à des faits ou des propos passés — donc irrévocables. Par une argumentation de type *ad hominem*[14], la locutrice confronte très clairement son interlocuteur à ses propres contradictions, ici, la différence entre ce qui a été *dit avant le débat* et ce qui a été effectivement *réalisé au moment de la rencontre*.

Le DR illustré en (4) véhicule quant à lui une argumentation que nous tenons pour « locale », puisqu'inscrite dans la gestion même de la conduite de l'interaction[15]. Dans ce dernier cas en effet, le locuteur « *utilise* [les] *propos pour les rejeter* [;] *le discours rapporté sert donc à exhiber des contradictions, des incohérences* » (Vincent &Turbide, 2006 : 312). Ainsi dans l'exemple (4) NS va-t-il tenter de discréditer SR en lui prêtant des propos la représentant comme étant particulièrement naïve ; il s'agit ici, pour Sullet-Nylander & Roitman, d'un cas de « *disqualification des arguments de l'autre suivie par une réfutation »* où la disqualification consiste à *« attaqu*[er] *le discours de l'autre, en le reformulant en des termes plus négatifs et dévalorisants* » (2011 : 122) : par le terme « formidable » — que SR n'a d'ailleurs pas utilisé — NS cherche à singer ce qu'il considère comme un enthousiasme irréfléchi de la part de son adversaire

Si les cas d'antériorité des références interlocutives peuvent être séparés en deux temporalités distinctes, il en va de même pour les représentations d'énonciations postérieures à l'intervention en cours ; de fait, quand le locuteur se reporte à des discours n'ayant pas (encore) été tenus, il peut se référer à deux situations distinctes qu'illustrent les extraits (5) et (6) :

(5) (271-280)
NS : si vous devez faire raccompagner toutes les femmes fonctionnaires chez elles la nuit (…) eh bien eh bien il faudra dire *il y aura une fonction publique au service des Français* (.) *et puis une autre fonction publique au service des fonctionnaires qui rentrent* (.) c'est pas la solution

(6) (75-77)
NS : je pense qu'on ne peut être candida:t/ et président de la République/ (.) plus de deux mandats successifs/ *pourquoi*\ (.) parce que l'énergie que l'on met/ (.) à durer/ (.) on la met pas à faire\

Si l'on comprend aisément dans l'extrait (5) que NS illustre des propos qu'il prête à son adversaire dans une situation donnée et placée dans un futur hypothétique (« '*si'* alors '*il faudra dire'* »), il peut être moins évident de prime abord de reconnaître en (6) une référence postérieure interlocutive. Et pourtant, les deux extraits susmentionnés ne diffèrent que d'une nuance temporelle : placé dans un avenir possible — relatif à la réalisation des décisions politiques que prendraient SR dans le cas de son élection — le discours prêté à la concurrente socialiste en (5) relève simplement d'une projection à plus grande échelle que celle illustrée dans l'exemple (6). Le DR présenté en (6), en effet, peut être considéré comme l'anticipation de propos de l'interlocuteur dans le cadre même de l'interaction en cours, dans la mesure où NS semble bien ici anticiper une interrogation que SR pourrait lui avancer dans la suite du débat[16]. Bres & Nowakowska reconnaissent dans ce type d'exemple « *le fait, pour le locuteur, de prêter à l'allocutaire (interlocuteur à l'oral, lecteur à l'écrit) un discours-réponse à son propre discours* » (2010 : 2) ; il s'agit alors de « *court-circuiter les éventuelles oppositions* [et d'] *anticipe*[r] *les mots et arguments de l'autre* » (Rosier, 2008 : 118).

Cette fois encore, cette distinction temporelle apparaît avoir une retombée sur le plan argumentatif, puisque tandis que le type « anticipation d'intervention » (6) est *ancré dans* et *participe à* la gestion

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

locale de l'interaction — si l'on considère que le locuteur prévient une objection que pourrait lui rétorquer son adversaire dès que celui-ci reprendrait la parole — la *projection dans une situation ultérieure définie* (5) — ici le cas échéant de l'élection de SR qui l'amènerait à réaliser ses propositions — représente une énonciation certes hypothétique, mais ici encore rendue concrète le temps de sa profération. Par cette dernière méthode, NS pousse le raisonnement de son interlocutrice à l'absurde (« si vous dites ça, il faudra alors mettre en place telle loi si vous êtes élue »), ce que SR ne manque d'ailleurs pas de relever puisqu'elle réplique par un « ça vous amuse ? » dénonçant le procédé.

5 Temporalité et représentation de ses propres propos

L'auto-représentation, catégorie regroupant tous les DR dont l'énonciation de référence est attribuable au locuteur lui même, se constitue de formes davantage variées que celles recensées précédemment pour les deux types d'hétéro-références. Ainsi, lorsqu'il s'agit de représenter ses propres propos, le locuteur peut-il se référer à des énonciations situées en de nombreuses nuances de temporalités, non plus seulement cantonnées à l'opposition entre énonciation antérieure et projection postérieure, mais comptant de surcroît une catégorie temporelle qualifiable de *simultanée*.

Très répandu dans notre corpus, que ce soit de la part de l'un ou de l'autre des intervenants, le recours à ses propres propos peut être décliné en de nombreuses temporalités, permettant au locuteur la conduite d'effets discursifs particuliers.

En premier lieu, nous pouvons observer la représentation de propos préalables à l'intervention en cours, catégorie alors assimilable à l' « autocitation » qui « *désigne la citation par soi d'un dire qui se présente dans le discours comme un dire antérieur ou supposé tel* » (Rosier, 2008 :126). Là encore, une distinction de la temporalité de l'énonciation de référence peut être faite selon que le DR s'apparente à un « *renvoi immédiat ou nettement reculé dans le temps* »[17] (Rosier, 2008 : 127) ; aussi, nous distinguerons le cas représenté en (7) de l'exemple (8) :

(7) (764-766)
SR : j'ai dit dans mon pacte présidentiel que *désormais toute modification du code du travail* (.) *se ferait après une négociation entre les partenaires sociaux*

(8) (1634-1635)
SR : je l'ai dit tout à l'heure aussi pour les PME qui réinvestiront leurs bénéfices dans l'entreprise (.) *l'impôt sur les sociétés sera divisé par deux*

Dans l'extrait (7), la locutrice se réfère à des propos qui lui sont imputables — ils relèvent du pacte présidentiel où sont détaillées ses propositions politiques — ancrés avant le débat. Ce faisant, SR se fait fort d'afficher la constance de ses idées en rappelant que la position qu'elle défend dans le cadre de l'interaction correspond parfaitement à celle qu'elle tient depuis le début de la campagne. Il s'agit alors pour la locutrice de « *mettre en valeur la cohérence et la logique de sa prestation* » (Sandré, 2010), puisque par ce rappel de propos tenus précédemment au débat et vis-à-vis desquels son discours actuel se révèle en parfaite continuité, SR peut mettre l'accent sur la fermeté et la stabilité de ses positions politiques.

Il en va tout autrement en (8) où, si la locutrice se réfère là encore à des propos qu'elle a tenus, ceux-ci sont issus d'une énonciation moins éloignée dans le temps. Par le recours — et donc la réutilisation — de propos qu'elle a exprimés dans le cadre même du débat, SR use d'un procédé local d'insistance lui permettant de souligner une idée qu'elle tient à faire passer.

En second lieu, nous pouvons observer une temporalité de référence propre aux cas d'auto-représentation et relevant de la *simultanéité* de l'énonciation de référence à l'intervention en cours. Observons alors tout de suite l'exemple suivant :

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

(9) (7) (308-310)
NS : je dis aux Français (.) *si je suis président de la république (.) avant la fin de l'été deux mille sept (.) les récidivistes (.) seront punis très sévèrement (.) et ils seront (.) au moment de la récidive (.) de la certitude (.) d'une sanction sévère*

Ce type de DR, relativement peu pris en compte jusqu'ici, n'est que rarement reconnu comme tel dans les recherches linguistiques. Pourtant, si l'on s'attache à parler de « représentation » de propos et non plus de « rapport », force est d'admettre que ce type d'occurrence correspond — tout du moins, par sa forme — à tout autre DR auto-représenté (« je + verbe de parole + X ») ; c'est donc à ce titre que nous choisissons de l'inclure à notre étude.

La particularité de ce DR est fondée sur le fait qu'il ne réfère à aucune énonciation objet antérieure ou postérieure à l'intervention en cours ; le discours de référence n'existe en lui-même que — et pas autrement que — par sa forme représentée. En outre, non seulement ce type de DR se caractérise par un amalgame du discours objet et du discours représenté, mais il se confond de surcroît au discours actuel principal ; s'il « *ne semble pas y avoir de différence entre le temps de l'énonciation et celui de l'énoncé apparaissant à la suite du verbe dicendi* » (Marnette, 2006 : 28), il est également difficile d'identifier la rupture déictique habituellement spécifique à ce type de décrochement énonciatif. En effet, les repères « je / ici / maintenant » se rapportent aux mêmes référents quelle que soit leur énonciation « d'ancrage ».

Amalgamant en un même acte d'énonciation discours objet et représentation de ce discours, ce type de DR, que nous qualifierons de *synchrone*, s'inscrit également directement dans le discours actuel. Vincent & Dubois remarquent ainsi que *« si on enlève le verbe de parole et tout autre indice du discours rapporté, l'énoncé s'intègre parfaitement au discours en cours, la plupart du temps comme un argument de celui-ci* » (1997 : 62-3). De fait, si cette configuration particulière confère à l'énoncé un aspect performatif, Marnette refuse d'y reconnaître un argument contre le statut de DR, précisant que ce type d'énoncé ne se limite pas à une simple assertion mais bien à l'accumulation de deux procédés, « *seule façon d'expliquer en quoi* Je te dis que c'est vrai *(à la fois représentation + acte) est différent du simple énoncé* C'est vrai *(uniquement assertion)* » (2006 : 29).

Dès lors, en opérant de la sorte, le locuteur souligne l'acte d'énonciation en lui-même, ce procédé visant à créer « *un effet d'insistance sur l'assertion que le locuteur énonce* » (Vincent & Dubois, 1997 : 62-3). Néanmoins, cet effet est dissociable de la portée des répétitions comme lors d'auto-représentation de propos tenus dans le cadre du débat ; dans ce type d'occurrence, nous parlerons plutôt d'un procédé d'*emphase* permettant au locuteur de marquer l'importance de l'énonciation qu'il profère, sans avoir besoin de recourir à d'autre « artifice » que cette sorte de « mise en abîme » de son intervention.

Par ailleurs, si l'on reconnaît le statut de DR à ce type de représentation de propos, il est inévitable, nous semble-t-il, de prendre en compte dans cette même catégorie d'auto-représentation synchrone les cas de DR s'apparentant à des *assertions par discours niés*, comme illustré dans l'extrait suivant :

(10) (136-137)
NS : *je dis pas que tout est résolu*/ (.) ça fait quand même/ un million/ de victimes/ en moins/

Dans cet exemple, nous pouvons observer une structure d'énoncé qui « *présent*[e] *les mêmes caractéristiques que les* [DR] *se traduis*[ant] *en énonciation, c'est-à-dire qu'*[il] *s'accompagn*[e] *d'une proposition avec un locuteur en particulier et un verbe de diction* » (Norèn, 2004 :103). Du reste, nous remarquons, à l'instar de l'exemple (9), une absence de rupture énonciative concernant les référents des déictiques utilisés, de même qu'ici encore l'énoncé est introduit par un verbe de diction au présent — deux caractéristiques de l'auto-représentation synchrone. Néanmoins, cette occurrence diffère de l'extrait (9) par sa modalité, l'énoncé étant « *marqué par la négation* » (Norèn, 2004 :103). Par ce procédé, le locuteur se présente comme « non responsable » de l'assertion du DR ; s'il peut alors recourir à cette structure pour se défendre de propos que lui prête son interlocuteur dans des interventions du type « ne déformez pas mes propos, je ne dis pas X », ce n'est pas l'utilisation qu'il en fait ici.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

En effet, à la différence des occurrences que regroupe Norèn sous l'appellation de « non-discours », nous observons ici que cette catégorie, étendue aux cas d'auto-représentation, semble revêtir un aspect particulier. Ainsi, et c'est certainement là le point d'analyse le plus important pour notre extrait, la négation de l'énoncé est-elle immédiatement atténuée – voire annulée ? - par la forme oppositionnelle sous-jacente de l'intervention (« je ne dis pas X *mais* ça fait quand même… »). Ce procédé semble alors permettre au locuteur, dans le cadre d'une auto-représentation synchrone, d'énoncer l'air de rien des propos qu'il *sait* ne pas pouvoir dire — NS ne peut pas, dans ce cadre précis, présenter de manière toute subjective un bilan totalement positif de son action. En d'autres termes, ce procédé permet au locuteur de *dire en le niant*, les propos étant, bien que niés, réalisés le temps d'un instant et immédiatement renforcés par la suite de l'énoncé.

Enfin, la référence à ses propres propos peut s'organiser autour de référence à des discours situés dans la postériorité de l'intervention en cours. Si cette temporalité peut là encore être sous-catégorisée en deux types de projection, ceux-ci diffèrent quelque peu de la nuance précédemment observée pour les occurrences d'hétéro-représentation.

En premier lieu, nous pouvons observer des auto-discours *anticipés dans le cadre de l'interaction en cours*. Ces auto-anticipations, qui interviennent en réponses aux potentielles objections de l'interlocuteur, se présentent sous la forme d'argumentaires ayant pour fonction de déjouer préventivement les remarques de l'adversaire[18]. Ainsi fonctionne l'occurrence suivante :

(11) (618-620)
SR : les emplois tremplins ça marche et ça ne coûte rien (.) pourquoi ça ne coûte rien *parce que c'est le recyclage (.) des fonds de la formation professionnelle*

Nous remarquons alors que si l'intervention « parce que X » riposte bien au « pourquoi » anticipé de l'interlocuteur, elle ne trouve son statut de DR que par cette nature *réactive* à un énoncé ayant lui-même le statut de représentation : elle ne présente en effet aucune marque formelle de représentation de propos. Pourtant, elle s'intègre bien selon Bres et Nowakowska à « *un module à trois éléments* [de type] *(x), énoncé du locuteur ; (y), énoncé rapporté prêté à l'allocutaire par le locuteur, en réponse à (x) ; (z), énoncé du locuteur, en réponse à (y)* » (2010 : 10). Dernière partie constitutive de ce module, l'auto-représentation anticipée prévient donc les potentielles failles de l'argumentaire du locuteur ; de fait, ces propos peuvent être considérés comme étant directement inscrits dans la conduite locale de l'interaction[19].

Ce type de DR diverge alors de l'anticipation de propos *ancrés dans une énonciation ultérieure au débat*. Dans ce type de configuration, le locuteur fait référence à une situation d'énonciation clairement définie et qui, si elle venait à se réaliser, l'amènerait à lui faire énoncer un tel discours. Si ce type de temporalité a déjà pu être mis à jour pour les cas de représentation interlocutive, elle s'avère ici sensiblement différente par la nature même de l'auto-représentation. En effet, s'il s'agit bien de représenter ses propos placés dans l'avenir, le locuteur ne semble plus seulement projeter une énonciation possible, mais bien prendre un engagement, dans le futur. Observons alors l'extrait (12) :

(12) (1745-1756)
NS : je demanderai à nos partenaires européens *que sur tous les produits propres on ait une fiscalité à taux réduit*

Contrairement aux précédents types d'anticipation que nous avons définis comme relevant d'énonciations « hypothétiques », l'auto-représentation projetée se caractérise par son aspect d'assertion, ou plus précisément, d'engagement — ce qui est d'ailleurs attendu dans le cadre d'un débat électoral où chaque locuteur défend un projet présidentiel. En effet, c'est davantage sous la forme d'une « promesse » — qui n'engage et qui ne peut engager que lui-même — que le locuteur présente cette projection d'énonciation.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

6 Synthèse

Nous avons essayé de montrer dans cet article que si l'étude des DR peut être conduite en différents niveaux d'analyse, le plan énonciatif se révèle d'une importance majeure pour mener à bien une telle étude. Ainsi, la prise en compte des critères énonciatifs tels que la nature de la source des DR ou la temporalité de l'énonciation de référence par rapport à l'intervention en cours, semble suffisante pour distinguer entre elles les occurrences de DR et proposer une classification de celle-ci.

Dès lors, nous avons souhaité mettre à jour la relation existante entre les différentes catégories de DR observées dans le corpus et les procédés rhétoriques déployés par le locuteur. De fait, il s'est avéré que chaque nuance de temporalité, articulée à une source énonciative déterminée, correspond à une pratique discursive particulière. Nous pourrons alors dresser le tableau récapitulatif suivant[20] :

Tableau 2 : Types de DR et procédés rhétoriques – corpus débat 2007[21] :

	Antériorité		Simultanéité		Projection	
	Antérieur au débat	Antérieur à l'intervention	Synchrone réalisé	Synchrone nié	Postérieur à l'intervention	Avenir hypothétique
Auto représentation	Autocitation		Emphase **(9)**	Assertion par discours nié **(10)**	Défense anticipée **(11)**	Engagement **(12)**
	mise en cohérence de son ethos discursif **(7)**	Insistance (par reprise) **(8)**				
Représentation Délocutive	Argument par autorité **(1)**					Démonstration par conséquences **(2)**
Représentation Interlocutive	Argument *ad hominem* **(3)**	Mise en cause (de la forme) des idées énoncées **(4)**			Blocage de contre-argument **(5)**	Démonstration par conséquences (démonstration par l'absurde) **(6)**

- A priori, seule l'auto-représentation peut se référer à la quasi-totalité des temporalités possibles.
- Les représentations délocutives, par contre, excluent la plupart des configurations, ceci s'expliquant tant par l'impossibilité de référer à des énonciations situées (ou situables) dans le débat — la catégorie délocutive excluant le (ou les) interlocuteur(s) de l'interaction en cours[22].
- La catégorie interlocutive, quant à elle, peut être utilisée en de relativement nombreux cas de figure ; en sont alors uniquement exclues les énonciations représentées performatives — en toute logique, impossibles.

Placée au cœur de cet essai de classification, la notion de temporalité permet de discerner les effets discursifs propres aux différents ancrages des énonciations de référence. Dès lors, nous retiendrons une répartition dialectique synthétisée par le tableau ci-dessous :

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Tableau 3 : Temporalités de référence et effets discursifs des représentations :

Antériorité de l'énonciation de référence		Simultanéité de l'énonciation référence	Projection de l'énonciation de référence	
Antérieure au débat	Dans le cadre du débat			Postérieure au débat
Antérieure au débat	Antérieure à l'intervention	Énonciation synchrone	Postérieure à l'intervention	Dans situation d'énonciation possible
« Appui »	« Reprise »	« Performatif »	« Anticipation »	« Hypothèse » / « Promesse »

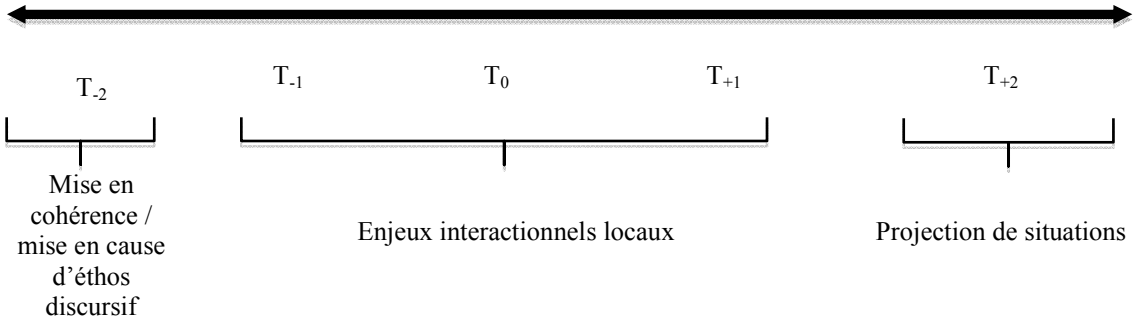

Organisé autour des trois temporalités principales que sont l'*antériorité*, la *simultanéité* et la *postériorité*, ce tableau permet de visualiser — du moins nous l'espérons — les liens existants entre l'ancrage des énonciations de référence et les effets produits par leur représentation dans le cadre du discours principal.

- Lorsqu'elles relèvent de l'antériorité du débat, les énonciations représentées semblent inattaquables. Il s'agit alors pour le locuteur de mettre en avant la constance de ses propres idées (auto-représentation) ou de mettre en cause, au contraire, l'instabilité des positions de l'adversaire (représentation interlocutive). Lors de représentation délocutive, c'est généralement l'identité même du locuteur de référence qui intervient comme soutien à l'argumentation (celui-ci revêtant une valeur « d'autorité » dans le domaine développé).
- Ancrées dans le cadre de l'interaction en cours, les énonciations représentées paraissent quant à elles être utilisées dans le cadre de la conduite conversationnelle et de l'argumentation locale de l'interaction.
- Enfin, placées dans la postériorité du débat, les énonciations représentées s'inscrivent dans la projection d'une situation contextuelle précise — ici, l'accession à la présidence de l'un ou de l'autre des candidats — dans laquelle *serait* proféré ce type d'intervention (représentation interlocutive et délocutive), ou *sera* proféré (auto-représentation : engagement dans le futur de tenir l'énonciation anticipée si la situation se présente).

Références bibliographiques

Bertrand, R. (2003). Être soi avec les mots d'autrui. In MERLE, J.-M. (Ed.), *Le sujet*, Bibliothèque de Faits de Langues, Ophrys, 269-280.

Bres, J. (2005). Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie… ». In Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (dir.), *Dialogisme et polyphonie, approches linguistiques*, De Boeck-Duculot, Paris, 47-61.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

Bres, J. & Nowakowska, A. (2010). Sourires de chat sans chat : discours rapporté et dialogisme interlocutif anticipatif ». In Mellet, S., López-muñoz, J.M. & Rosier, L. (dir.), *Actes du IVe Colloque international Ci-dit*, Nice, 11-13 juin 2009, http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=397

Constantin de Chanay, H. (2006). Dialogisme, polyphonie, diaphonie : quelques critères de distinction. *Gragoatá, n°20,* 63-82, HALSHS-00359982.

Kerbrat-Orecchioni, C. & Constantin de Chanay, H. (2006). 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy. In BROTH, M. *et al.* (dir.), *Le français parlé des médias*, Stockholm : Acta Universitatis Stokholmiensis, 309-329.

Marnette, S. (2006). Je vous dis que l'autocitation c'est du discours rapporté. *Travaux de linguistique*, *n° 52*, 25-40.

Norén, C. (2004). Le discours rapporté et la notion d'énonciation. In López-muñoz, J.M., Marnette, S. & Rosier, L., *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 97-104.

Rosier, L. (2008) : *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.

Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Schelling, M., & Rubattel, C. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.

Sandré, M. (2010). Dialogisme, comportement et débat politique télévisé : Ségolène Royal lors du débat de l'entre-deux tours. In Mellet, S., López-muñoz, J.M. & Rosier, L. (dir.), *Actes du IVe Colloque international Ci-dit*, Nice, 11-13 juin 2009, http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=614

Schopenhauer, A. (2000) [1864]. *L'Art d'avoir toujours raison*, Schopenhauer n°191, Éditions Mille et une nuits.

Sullet-Nylander, F. & Roitman, M. (2011). Discours rapportés et débats télévisés. Étude comparative : Chirac/Jospin (1995) vs Sarkozy/Royal (2007). In López-muñoz, J.M., Marnette, S. & Rosier, L. & Stolz, C. (dir), *Citations II. Citer pour quoi faire? Pragmatique de la citation*, Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant, 113-128.

Vincent, D. & Dubois, S. (1997). *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche éditeur.

Vincent, D. & Turbide, O. (2006). Le discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction. In López-muñoz, J.M., Marnette, S. & Rosier, L. (dir.), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix, 307-318.

---

[1] A la suite de Roulet (1985), nous parlerons de discours *représenté*, terme qui ne présuppose ni la fidélité des propos ni même la réelle existence d'un énonciation de référence; en outre, la notion de « représentation » évite d'exclure les références à des énonciations placées dans le « futur ».

[2] Les occurrences de l'oral ne semblant pas tant s'inscrire dans un continuum allant de *« l'actualisation progressive vers l'énonciation directe* » tel que le décrit Rosier pour l'étude de l'écrit (2008 : 138) que relever de formes syntaxiques couramment hybrides — ne pouvant, selon nous, n'être correctement interprétées que dans le cadre de l'oral. Ainsi des occurrences mixte du type : « *alors vous m'avez interrogé sur le fait de savoir mais alors où est-ce qu'on trouve les économies* » (NS, lignes 318-319) ; on observe dans cet extrait des caractéristiques de discours narrativisé (« interroger sur »), de discours direct (« mais alors où est-ce que ») voire de discours indirect (si l'on considère que « on » se réfère au parti de Sarkozy).

[3] Terme préféré à celui d'« autocitation », ce dernier ne concernant bien souvent que « *la citation par soi d'un dire qui se présente dans le discours comme un dire antérieur ou supposé tel* » (Rosier, 2008 : 126). La notion « d'autocitation » ne nous permet donc pas de considérer tous les types de DR que nous souhaitons regrouper dans la catégorie de l'auto-représentation.

[4] Délocutif au sens de « *dont on parle* » (Rosier, 2008 : 75).

[5] Alors que les notions d' « autophonie » et d' « hétérophonie » se définissent par la nature de leur source énonciative, la « diaphonie » quant à elle « *désigne la reprise des propos de l'interlocuteur, lorsque cette reprise s'accompagne d'une réinterprétation de quelque manière stratégique pour la suite de l'interaction* ». Dès lors, la notion de « diaphonie », contrairement à ce que nous appelons la « représentation interlocutive », relève non seulement de la nature de la source énonciative mais aussi des procédés de « *réorientation sémantico-argumentative* » rattachés à l'énoncé représenté (Constantin de Chanay, 2006).

[6] Les types de temporalités que nous proposons ici nous permettent de regrouper en seulement trois catégories tous les types de DR usuellement distingués en fonction de divers critères. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin dans l'étude.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

[7] Cette catégorie basée sur la nature des propos représentés étant en outre opposée selon les auteurs à d'autres catégories basées, elles, sur les valeurs pragmatiques des DR (actes de langage véhiculés), leur construction syntaxique (DR direct, indirect, libre, narrativisé, etc.), leur aspect (« itératif ») ou encore leur temporalité (« tenu » vs « anticipé »).

[8] Ce fait admis nous ayant amenée à préférer la notion d'« antériorité » au terme « tenu » (Roulet, 1985).

[9] Cet effet pouvant également être véhiculé par la référence à des pensées ou à des propos du peuple, destinataire ultime – donc instance énonciative ô combien respectable - de la confrontation.

[10] Selon Schopenhauer, l'*argumentum ad verecundiam* (« argument portant sur l'honneur ») peut en effet permettre de « *se servir d'autorités en la matière* [à défaut] *de faire appel à des raisons* » (1864 [2000] : 48).

[11] Les extraits sont identifiés par leurs numéros de lignes dans la transcription écrite du débat. Les séquences de DR étudiées dans les extraits sont signalées en italique.
Conventions de transcription utilisées :

NS	Nicolas Sarkozy	SR	Ségolène Royal		
/	Montée de l'intonation	:	Allongement	(.)	Pause
\	Chute de l'intonation	[abc]	Chevauchement	[…]	Passage coupé

[12] Par l'utilisation du terme « hypothétique », nous n'entendons pas nous référer à la catégorie de DR que propose Norèn (2004) sous ce terme. Certes, l'auteur parle là de DR qui « *renvoient à des énonciations placées dans un monde possible* », mais spécifie ensuite que ceux-ci sont systématiquement « *signalé*[s] *par le verbe modal* pouvoir *accompagnant le verbe de diction principal* » (2004 : 100). Si l'exemple (2) correspond en tous points à cette définition, nous verrons par la suite que toutes les occurrences de ce type ne répondent pas forcément au deuxième critère avancé par l'auteur.

[13] Si ces extraits diffèrent par la nature de leur source — le DR en (1) référant à une « personne réelle mentionnée nominalement » tandis que le DR en (2) représente les propos d'un « individu ou groupe (ici une 'famille') anonyme exemplaire » (désignations proposées par C. Kerbrat-Orecchioni lors d'une discussion) — cette distinction, selon nous, n'affecte pas notre analyse. En effet, ces deux types de référents revêtent tout autant de « valeur » dans l'argumentation du locuteur, Zapatero étant, d'une part, une référence importante pour le parti socialiste et ses partisans, et la famille imaginaire étant, d'autre part, représentative d'une partie du peuple, donc représentative de potentiels électeurs que les deux candidats se doivent de prendre en compte.

[14] L'argumentation *ad hominem* consistant à, « *quand l'adversaire fait une affirmation*, [.] *chercher à savoir si elle n'est pas d'une certaine façon, et ne serait-ce qu'en apparence, en contradiction avec quelque chose qu'il a dit ou admis auparavant* » (Schopenhauer, 1864 [2000] : 38).

[15] Ce type de DR, fréquemment utilisé dans le cadre de ce débat, peut en fait être divisé en de multiples procédés : la reprise pour rythmer l'articulation de l'énonciation en cours, la reprise dans le cadre d'une (fausse) concession momentanée (immédiatement contrée par un argument contraire ou par l'anticipation d'une conséquence ridicule), la reprise de propos à visée rectificative ou négative (désaccord sur une des idées de l'adversaire, sur les termes qu'il a utilisés, sur les faits ou les propos qu'il prête au locuteur ou encore sur la portée des termes qu'il a choisis), la reprise pour une confrontation entre les faits et les paroles, etc. Nous réservons cette analyse qui mérite d'être détaillée pour une étude ultérieure.

[16] Ce type de représentation pourrait également être considéré comme relevant d'une catégorie plus générale, celle de « *l'anticipation du discours d'autrui* » (Rosier, 2008 : 118) — ce discours pouvant finalement aussi bien être prêté à l'interlocuteur qu'à un tiers suivant la retransmission du débat. Néanmoins, dans quelle mesure cette « hétérogénéité » de la (des) potentielle(s) source(s) de référence n'est-elle pas une conséquence propre au schéma participatif particulier qu'est le média télévisé ? En effet, le téléspectateur n'est pas en mesure d'interagir dans le cadre du débat, mais il est bien le destinataire ultime de cette confrontation organisée; c'est lui qu'il faut convaincre, et c'est donc aussi, dans un sens, ses objections à lui qu'il faut anticiper. Faudrait-il poser, pour être exacte, que NS : 1) anticipe autant sur les propos potentiels de son interlocuteur que sur les pensées des téléspectateurs — dans le cadre du débat en cours — et 2) projette une énonciation que pourrait lui rétorquer les téléspectateurs après le débat lors d'une rencontre ? Ce problème, complexe, nécessiterait une analyse bien plus approfondie.

[17] Nous définissons toutefois, dans le cadre de cet essai de classification, une distinction temporelle précisément basée sur les limites de l'interaction.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)

SHS Web of Conferences 1 (2012)
DOI 10.1051/shsconf/20120100329
© aux auteurs, publié par EDP Sciences, 2012

[18] Voir note [XIV].

[19] Bien entendu, ce type de DR ne peut être interprété comme tel que si l'on admet auparavant le statut de DR à l'intervention faisant office de « question anticipée » (voir note [XIV]) à cette « réponse anticipée ». Dans leur étude de 2006, Kerbrat-Orecchioni et Constantin de Chanay parlent quant à eux de simples « *questions rhétoriques* » venant articuler l'argumentation du locuteur et intervenant alors comme marqueurs d'un « *éthos pédagogue* » (2006 :11-12).

[20] Sont grisées les occurrences a priori impossibles.

[21] Ce tableau est constitué à partir des cas observés dans le corpus de débat 2007 uniquement. Nous n'excluons pas, dans le futur, de devoir remodeler cette proposition lors de la confrontation à d'autres données.

[22] Dans le débat étudié, nous ne relevons en effet aucune réelle représentation délocutive synchrone ; pourtant, il est tout à fait envisageable d'imaginer un énoncé du type « il faut penser aux spectateurs qui se disent en ce moment même *mais que vont-ils faire pour la France ?* », pour lequel il nous faudrait alors compléter voire remodeler quelque peu notre analyse.

Nous relevons uniquement le cas suivant dans notre corpus:

NS : la grande discussion (.) il faut qu'elle débouche sur quelque chose/ (.) y a des millions de retraités (.) qui se disent et des millions de salariés (.) qui se disent *moi j'ai trimé toute ma vie (.) j'entends qu'on équilibre (.) mon régime de retraite et avoir ma pension* (.) avec moi comme président de la République (.) les choses sont parfaitement claires (.) elles seront en ordre

Dans cet extrait, il paraît plus cohérent d'interpréter le DR comme une forme relevant de l'antériorité du débat malgré le présent de conjugaison utilisé, dans la mesure où NS ne peut détenir cette information que par des sondages dont il aura pris connaissance avant le débat ou par la rencontre de personnes concernées lors de sa campagne.

Article en accès libre placé sous licence Creative Commons Attribution 2.0 (http://creativecommons.org/licenses/by/2.0)